



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Bourse du carbone à Montréal : une excellente nouvelle pour le leadership du Québec en matière de développement durable, selon la FCCQ

Montréal, le 26 juillet 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) se réjouit de la volonté de la Bourse de Montréal d'aller de l'avant avec son projet d'instaurer une bourse du carbone à Montréal dès la fin 2007 et ce, en lançant la négociation de contrats à terme liés à des crédits canadiens d'émission de gaz à effet de serre.

Depuis plusieurs années, la FCCQ insiste sur la nécessité d'offrir de la flexibilité aux entreprises afin qu'elles puissent s'adapter aux nouvelles normes environnementales de GES et, à cette fin, elle considère le développement d'une bourse du carbone comme un moyen flexible et concurrentiel de rencontrer les objectifs fixés de manière durable. De plus, l'accueil de cette bourse à Montréal viendrait sans nul doute renforcer certains secteurs clés de la métropole, dont les secteurs financiers, des technologies et des services environnementaux.

Selon la FCCQ, il y a donc urgence pour que le Canada prenne sa place dans le système international de bourses du carbone et, pour ce faire, le gouvernement fédéral doit rapidement se doter d'un cadre réglementaire qui devrait permettre l'ouverture d'une bourse du carbone à Montréal dès cette année. « Plus cette ouverture sera retardée, plus les coûts d'ajustement seront élevés pour le Canada », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Par ailleurs, la FCCQ milite en faveur de paramètres réglementaires qui assureront le bon fonctionnement et la crédibilité de la Bourse du carbone de Montréal, tout en souhaitant que ces derniers s'appuient sur les lois du marché plutôt que sur l'intervention de l'État. La FCCQ s'objecte donc à tout plafonnement des prix qui empêcherait la valorisation d'une production propre ainsi qu'à toute mesure qui introduirait une distorsion au signal de prix. « Seule la réalité du prix du carbone fera de l'investissement vert une obligation rentable plutôt qu'un choix mal justifié et éventuellement retardé. En laissant agir les forces du marché et en tenant compte de la réalité des entreprises, le gouvernement assurera l'équilibre à long terme nécessaire pour que le cadre réglementaire pousse à l'action les acteurs économiques, dans la perspective d'un réel développement durable », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Source : Fédération des chambres de commerce du Québec

Renseignements :

Louis-Alexandre Lacoste
Tél. : (514) 953-5188, poste 223
louis-alexandre@atypic.ca